

REGLEMENT INTERIEUR DU GITE

Arrivée et départ :

Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi entre 16 et 18h.

Les heures de départ sont prévues le matin entre 10h et 12h.

À votre arrivée, vous seront remis les clés, le règlement intérieur, les décharges et conditions d'utilisation de l'espace Détente et de l'espace Piscine.

Nous rappelons que l'accès à l'espace Balnéo n'est pas inclus dans le prix de la location.

Un état des lieux sera fait en début et fin de séjour.

Matériel fourni :

Ce logement est loué avec la literie sommier et matelas. Les couettes et oreillers conformes à l'inventaire.

Les lits seront faits à votre arrivée.

Vous devez obligatoirement laisser les draps, housses, taies d'oreiller, et enveloppe de couettes à votre départ, dans la corbeille de linge sale prévue à cet effet.

Les serviettes et autres linges de maison, serviettes et torchons sont également fournies.

Un kit est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelle, papiers toilette, éponges, filtres à café, lessive, pastilles lave-vaisselle, produits ménagers, sel, poivre, vinaigre, huile, etc...) nous vous serions reconnaissant de bien vouloir le renouveler pour que les arrivants qui vous succèdent.

Utilisation des lieux. :

Tous les meubles sont mis à votre disposition, veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.

Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les Lumières lorsque vous quittez une pièce. Ne pas laisser couler l'eau inutilement et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

Toutes les commodités sont à votre disposition sous réserve d'un usage normal et raisonnable.

À cet égard et pour protéger la fosse septique, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez veiller à bien les fermer lors de toute sortie des lieux.

Vous êtes responsable de tout vol et de toute dégradation. En cas de non-respect de cette clause.

Utilisation de la connexion Internet

Le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargement et de consultation de sites en cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire, l'exploitant du gîte, transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Utilisation de l'espace détente et de l'espace piscine

Les espaces détente, et piscine sont soumis à l'acceptation de la notice d'utilisation et au bon respect du règlement spécifique les concernant.

Consigne de sécurité et de bienséance

Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage.

En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h00 le matin.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

En cas d'urgence, veuillez avertir les secours :

- 18 pour les pompiers,
- 15 pour le Samu,
- 17 pour la police,
- 112 pour un appel depuis un portable.

Un extincteur a été placé dans le logement près de l'insert.

Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Le parc, avec sa piscine, avec son espace piscine et son espace détente peuvent présenter des dangers de noyade. Ne laissez pas les enfants s'y promener seul, sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.

Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres en cas de risque de pluie et notamment d'orage.

Les fenêtres doivent être fermées en cas d'absence.

Toute dégradation du fait de pluie à l'intérieur des pièces, notamment sur des parquets est imputable au locataire.

Rappel de souscription d'assurance

Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa compagnie d'assurance une protection responsabilité civile locative, dite villégiature assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés pour les dommages tels que l'incendie, l'explosion, le dégât des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ceux durant toute la période de location. Une attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement jointe au contrat de location ou à défaut, une attestation sur l'honneur.

Il est ici rappelé que le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie du domaine pour la sécurité des enfants.

La grille d'entrée du portail devra systématiquement être fermée. Un badge est à votre disposition.

Propreté du Gîte

Votre location comprend un forfait ménage, ce service comprend le nettoyage de tous les sols (aspirateur + lavage), l'entretien des salles de bains, WC, lavabos, baignoires et douches, le nettoyage des placards de la cuisine, le nettoyage des vitres et la blanchisserie.

Ce service n'exclut pas les tâches explicitées ci-dessus.

Ce qu'il est demandé au Locataire :

- Nettoyer les appareils électroménagers de la cuisine (le réfrigérateur, le four, micro-onde, cafetière...),
- Laver et ranger la vaisselle,
- Vider le lave-vaisselle,
- Mettre les serviettes et torchons sales dans les paniers à linge de chaque salle de bain ou salle d'eau,
- Vider toutes les poubelles. Mettre les déchets dans chaque conteneur correspondant (ordures ménagères, sacs jaunes).
- Nettoyer la plancha et le cendrier extérieur,

Si un état de saleté est constaté, le dépôt de garantie pourra être engagé.

Ordures ménagères :

Des poubelles sont mises à votre disposition, merci de respecter les règles de tri :

- Poubelles jaunes pour les emballages en carton plastique et métal,
- poubelles vertes pour les déchets ménagers.

Accueil des animaux.

Seules des conditions particulières du contrat de location précise si l'autorisation a été donnée au locataire de séjourner avec son animal domestique, à défaut, aucun animal domestique n'est autorisé dans les lieux. Si un animal domestique était autorisé, le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement.

Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître, et doivent être tenu en laisse à l'extérieur du logement. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera éventuellement déduite de sa caution.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE BALNEO

Description :

L'espace balnéo d'une superficie de 50 m2 comprend un spa 6 places, un sauna 4 places et un hammam 3 places . Il est équipé d'une sono avec des haut-parleurs stéréo . »

L'espace Balnéo est interdit aux animaux.

Règlement intérieur l'espace Balnéo :

L'espace balnéo est basé sur la détente et la relaxation, bien que cela soit un espace privatif réservé aux locataires et à leurs accompagnants, nous vous prions de respecter le calme et la discrétion requis.

L'Accès à l'espace balnéo est interdit aux personnes en état d'ébriété, ou de malpropreté évidente ainsi qu'en cas de maladie contagieuse.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés et les enfants de 16 ans et plus ne peuvent y rester seul, sans être accompagné d'un adulte responsable.

EN AUCUN CAS UN ENFANT NE PEUT RESTER SEUL DANS L'ESPACE BALNEO

Une serviette, un peignoir et des sandales caoutchouc sont mis à votre disposition.

Après vous être changé dans le vestiaire, vous utiliserez le peignoir pour vous rendre à l'espace balnéo et vous enfilerez les sandales caoutchouc mis à votre disposition à l'entrée.

Il est interdit de courir dans l'espace balnéo.

Sont interdits dans le spa, le sauna et le hammam : tous les autres vêtements (t-shirts, caleçons, boxers-shorts, bermudas et toute autre tenue qui s'apparenterait à un short), l'utilisation des savons, des huiles et sels de bain.

Il est interdit d'avoir des relations sexuelles, de cracher et d'uriner dans l'espace détente.

Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur. L'exploitant décline toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel, perte et vol ou altération.

A l'intérieur de l'espace balnéo sont interdits : cigarettes, chewing-gums.

L'espace balnéo n'est pas surveillé, les enfants mineurs sont sous la responsabilité des parents.

L'exploitant se réserve le droit d'exclure et d'interdire l'entrée dans l'espace Balnéo à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles.

Règlement spécifique à l'utilisation du SAUNA

Le Sauna est prévu pour 3 ou 4 personnes.

Température maximale 60°.

Il est obligatoire de se doucher avant et après l'utilisation du sauna.

Pour des raisons d'hygiène vous placerez la serviette sur les bancs en bois du sauna.

Recommandation :

En sortant vous devrez boire beaucoup d'eau.

Pour la sécurité des utilisateurs il est rappelé : que la vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie

cardiovasculaire (sortir du sauna immédiatement en cas de début de malaise).

Règlement spécifique à l'utilisation du Hammam

Le Hammam est prévu pour 3 personnes maxi.

Température maximale 50°.

Il est obligatoire de se doucher avant et après l'utilisation du hammam.

*Recommandation :

En sortant vous devrez boire beaucoup d'eau.

Pour la sécurité des utilisateurs il est rappelé : que la vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardiovasculaire (sortir du hammam immédiatement en cas de début de malaise).

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE PISCINE

L'espace piscine comprend un coin salon, un coin bar, un SPA et une piscine.

L'espace piscine vous est ouvert chaque jour en saison (de mai à octobre) de 10h à 20h. Il est commun à l'exploitant et aux membres de sa famille, aux locataires du gîtes. Il est strictement interdit aux locataires d'inviter des tiers à utiliser la piscine.

Tout accident survenu à un hôte dans l'espace piscine est sous son entière responsabilité, cet espace n'étant pas surveillé par l'exploitant.

Le mobilier de jardin et de plage mis à votre disposition dans l'espace piscine est placé sous la responsabilité des utilisateurs qui s'obligent à prendre toutes les dispositions et précautions afin de les conserver en bon état.

Les usagers son pécutiairement responsables de toutes les dégradations qui pourraient être causées aux installations, matériels et aménagements.

En cas de non-respect des règles spécifiques à l'espace piscine son accès vous sera interdit pour le reste de la durée de votre séjour, sans dédommagement possible, conformément aux conditions générales de location.

L'espace piscine est interdit aux animaux.

Règlement spécifique à l'utilisation du SPA

L'accès au SPA impose :

- Que les usagers se douchent avant d'entrer dans le bassin
- Que les cheveux longs soient attachés
- Que les usagers portent un maillot décent uniquement réservé à l'usage de la baignade

Le SPA est prévu pour 1 à 3 personnes durant 30 minutes.

Pour une question de sécurité (noyade...) et d'isolation, la couverture polaire doit être remise en place après chaque utilisation.

Vous l'utilisez sous votre responsabilité : en cas de dégradation du matériel ou d'utilisation de savon, d'huiles ou sels de bain dans le SPA, les réparations des dégâts seront à la charge des utilisateurs.

Les crèmes et huiles solaires sont formellement interdites dans le SPA.

Il est interdit de manger, boire, cracher, uriner, ou fumer, dans la piscine. En revanche, l'espace détente et le bar sont à votre dispositions pour manger et boire, en laissant après votre passage le site propre.

Pour la sécurité des utilisateurs il est rappelé :

- Que la chaleur renforce les effets des médicaments et de l'alcool et peut faire perdre connaissance. Sortez immédiatement si vous vous sentez fatigués ou somnolents
- Que la pratique du SPA n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus. Nous invitons les usagers à la prudence et à se renseigner sur cette pratique auprès de leur médecin.
- Pendant la grossesse, l'utilisation du SPA peut être préjudiciable pour le fœtus.
- Si vous avez des soucis de santé (problèmes cardiovasculaires, diabète, obésité...) demandez donc conseil avant d'utiliser le SPA. En cas de lésions cutanées évitez d'utiliser le SPA.

Règlement spécifique à l'utilisation de la piscine

L'accès à la piscine impose :

- Que les usagers se douche avant d'entrer dans le bassin
- Que les usagers portent un maillot décent uniquement réservé à l'usage de la baignade

Nous vous remercions de vous conformer aux règlements ci-après afin d'éviter les accidents dont pourraient être victimes les enfants, et dans le but de permettre une utilisation agréable pour tous.

Des enfants près d'une piscine réclament votre vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

EN AUCUN CAS UN ENFANT NE PEUT RESTER SEUL DANS L'ESPACE PISCINE

Il est interdit aux enfants de se baigner seul ou sans une personne adulte assurant la surveillance.

Il est strictement interdit de courir autour de la piscine, de pousser quelqu'un, ou de plonger !

L'espace piscine est un endroit ludique, mais aussi de relaxation. Tous jeux dans la piscine doivent se faire dans le respect du bruit, et en toute sécurité.

Il est strictement interdit d'introduire des objets pointus ou coupants dans le bassin, seuls les jeux propres en mousse ou plastique tendres, ainsi que les bouées sont tolérés.

Il est interdit de manger, boire, cracher, uriner, ou fumer, dans la piscine. En revanche, l'espace détente et le bar sont à votre disposition pour manger et boire, en laissant après votre passage le site propre.

Les crèmes et huiles solaires sont formellement interdites dans la piscine.

Les serviettes des chambres ne peuvent être utilisées dans l'espace piscine.